

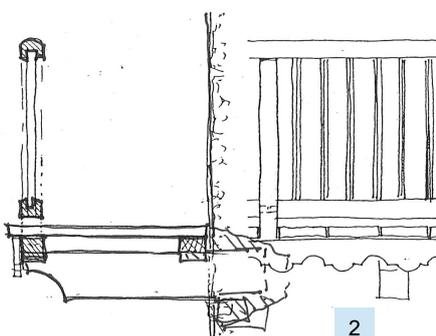
La création de balcon modifiera la façade et aura un impact sur le parement.  
S'il est un dispositif apprécié en prolongement d'une pièce intérieure, il devra respecter certains principes afin de conserver les propriétés de la façade dont celle de la composition et répondre à des questions structurelles au niveau des ancrages sans pont thermique.

**PRINCIPES :**

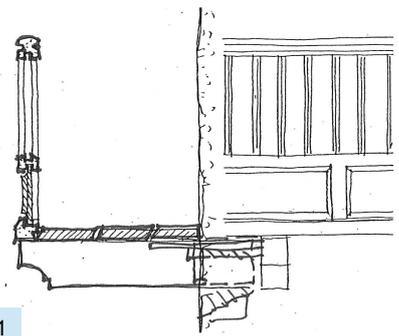
- balcon centré sur travée ou baie,
- emprise limitée ; pas d'effet de ceinture de la façade,
- pas de barrière visuelle horizontale à chaque niveau,
- légèreté dans le traitement des supports : pas de contre-fiche affirmée en bois (équerre)
- structure avec renforts intégrés et métalliques,
- plancher bois,
- suspente en pignon ou sur galerie

**SCHÉMA DE PRINCIPE**

- 1 - Ossature primaire, suspente et cadre en bois naturel grisé (mélèze)
- 2 - barreaudage vertical en bois ou en métal
- 3 - plancher tout bois (longitudinal ou transversal)
- 4 - porte à faux géré par console bois avec renfort par petite équerre
- 5 - porte à faux plus important géré par console superposée (doublée), renforcée par incrustation d'une âme en métal (pas d'équerre surdimensionnée)



2



1



4



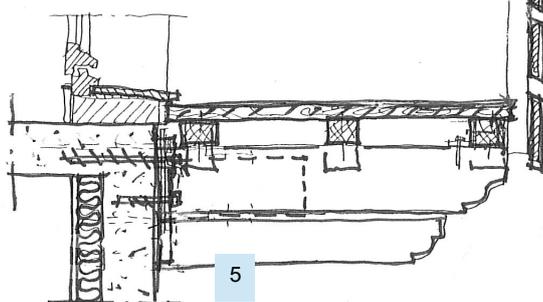
4



1



5



5

Balcon tout bois avec renfort de console par platine métallique scellée et boulonnée dans maçonnerie neuve

Coulis d'injection pour ancrage de la maçonnerie; pas de contrefiche à 45°

Barreaudage vertical ou lames bois horizontales de type clin permettant une certaine opacité

Renfort des consoles selon préconisations du bureau d'étude